

Horaire des célébrations dans les paroisses de Farciennes. (octobre- novembre-décembre 2012)

Semaine du	7/10	14/10	21/10	28/10	31/10 mercredi	1/11	4/11	11/11	18/11	25/11	30/11 mercredi	2/12	9/12	16/12	23/12	<u>24/12</u> <u>lundi</u>	<u>25/12</u> <u>mardi</u>	26/12 mercredi
Samedi 17H00	P-Bas	P-Bas	P-Bas	P-Bas		P-Bas	P-Bas	P-Bas	P-Bas	P-Bas		P-Bas	P-Bas	P-Bas	P-Bas			
Dimanche 9H00	Fatima	Wainage	Wainage			Wainage	Wainage	Wainage	Wainage			Farc-Centre	Wainage	Wainage	Fatima		P-Bas	
Dimanche 11H00	Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre		Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre		Wainage	Farc. Centre	Farc. Centre	Farc. Centre		Farc Centre	
Dimanche 16H00		Fatima		Fatima						Fatima								
18H00					Louât						Louât						Wainage	Louât
22H00																	Farc. Centre	

Mercredi 24 octobre: 1ère rencontre de catéchisme pour les enfants de la Première Communion à Pironchamps

mercredi 7 novembre : Pèlerinage à Lobbes- départ 13h/ retour +/- 19h30' renseignements : M-Paule ROOSEN : 0496/944 644 071/405 708

Dimanche 18 novembre à 11h en l'église de Farciennes-Centre messe de Ste Cécile avec la chorale paroissiale « La Clé des Chants » et La Barcarolle

Dimanche 2 décembre à 11h messe en wallon (Ste Barbe) en l'église du Wainage

Samedi 8 décembre: à 17h fête de l'Immaculée Conception, fête de la paroisse de Pironchamps: messe festive

Dimanche 16 décembre à 15h30' concert de Noël de la Barcarolle en l'église de Farciennes-Centre.

Lundi 24 décembre messe de la veille de Noël à 18h au Wainage et à 22h à Farciennes-Centre.

Mardi 25 décembre messe du jour de Noël à 9h à Pironchamps et à 11h à Farciennes-Centre.

Tous les derniers mercredis du mois, messe pour les défunts à la chapelle du Louât. (31 octobre/ 30 novembre/ 26 décembre)

Messe pour la communauté italienne tous les 3^{ème} vendredis du mois en l'église de Farciennes-Centre à 17h. (19 octobre/ 16 novembre/ 21 décembre)

TOUSSAINT (1er novembre) et JOUR DES MORTS (2 novembre)

Mais pourquoi donc certains d'entre nous (et même beaucoup) se rendent-ils au cimetière le jour de la Toussaint afin de se recueillir sur la tombe de leurs chers disparus, alors que le jour de prière pour et avec les défunts est le 2 novembre ?

Certes, le 1^{er} novembre est un jour férié. Le 2 novembre ne l'est pas, même s'il est chômé pour l'administration fédérale et les institutions de l'Union européenne.

Le jour de prière pour les défunts, distingué du 1^{er} novembre, remonte aux environs de l'an 1000 de notre ère. Pour que la Toussaint, le 1er novembre, garde son caractère propre et qu'elle ne soit pas une journée des morts, saint Odilon, abbé de Cluny, vers l'an 1000, impose à tous ses monastères la commémoration des défunts par une messe solennelle le 2 novembre. Depuis lors, cette pratique s'est étendue à toute l'Eglise.